

Figure 7 : Localisation du patrimoine naturel dans l'aire d'étude éloignée

▪ FR7200716 - Zones humides de l'Étang de Léon

Le site Natura 2000 des Zones humides de l'étang de Léon s'étend sur 1 594 hectares. Il est situé dans le massif forestier Gascon, caractérisé par son sol sableux et sa forêt de pins maritimes. Ce site est boisé à plus de 50 %. Il est relié directement à l'océan dont il est séparé par une zone de dunes. Il est alimenté par plusieurs cours d'eau, le principal étant le Ruisseau de la Palue. Les étangs côtiers du Marensin se caractérisent par un état avancé d'eutrophisation, généralement stable ou en voie de dégradation. Les problématiques des espèces végétales invasives et du comblement sont arrivés à un stade préoccupant. L'évolution des pratiques agricoles marquent également le territoire : compartimentation des usages (distinctions nettes entre zones agricoles et zones naturelles), artificialisation des zones agricoles (labour annuel, apports d'intrants chimiques, colonisation des bandes enherbées par des espèces rudérales, réduction des éléments linéaires ou surfacique structurant le paysage). Les impacts sont limités par la protection réglementaire d'une partie du site, mais des opérations de gestion sont nécessaires. Les grandes unités écologiques du territoire s'organisent autour d'une succession de milieux imbriqués et interdépendants : les dunes, les étangs littoraux et leurs marais et marécages associés, les forêts-galeries réparties tout au long du réseau hydrographique qui alimente les étangs. 22% de la surface du site sont recouverts par des milieux lacustres fortement intéressants. Une importante diversité en zones humides est présente sur ce site : milieux aquatiques, forestiers, tourbeux... permettant l'expression d'écosystèmes variés, typiques et pour la plupart menacés à l'échelle nationale et européenne. Les étangs littoraux qui conservent une connexion directe avec l'océan au travers des courants sont ceinturés par des marais périphériques. Plusieurs faciès de végétation s'y entremêlent : groupements amphibies des rivages, boisements hygrophiles, tourbières, ou même des marais flottants lorsque la végétation s'étend sur les surfaces en eau libre. Des forêts caducifoliées et de résineux couvrent des surfaces importantes. Les forêts galeries, forêt qui viennent former une voûte naturelle au-dessus des cours d'eau, représentent de vrais corridors biologiques. Plus ou moins encaissés, ces boisements sont composés par deux essences dominantes, l'Aulne dans les stations les plus longuement engorgées, et le Chêne pédonculé, occupant le fond des vallées comme les pentes. Peu exploitées et d'accès limité, les forêts galeries se sont aujourd'hui bien développées pour former de véritables refuges de biodiversité. Plusieurs espèces animales rares trouvent donc un biotope favorable dans ces différents habitats. C'est le cas de la Cistude d'Europe, du Vison d'Europe, de la Cordulie à corps fin. Les zones humides du Marensin et notamment les milieux en arrière-dune accueillent une avifaune riche tant en halte migratoire que pour la nidification. Au printemps, le Blongios nain, un petit héron d'une trentaine de centimètres de haut, revient d'Afrique pour nicher dans les marais bordant les étangs. Le très fort déclin constaté en Europe et sa rareté en France en font une des espèces prioritaires du site. Enfin, ces zones humides procurent au territoire son identité paysagère et socioculturelle. Les étangs accueillent les activités traditionnelles comme la chasse ou la pêche, et également les loisirs de plein air et sont le lieu de développement d'activités touristiques.

(Extraction de l'INPN, 30/01/2023).

▪ ZNIEFF 720001981– ETANG DE LEON ET COURANT D'HUCHET

L'étang de Léon, principalement alimenté par le ruisseau de Binaou et le ruisseau de la Palue, qui prennent leur source dans la haute Lande, se jette dans l'océan Atlantique au travers du Courant d'Huchet. Ce système hydraulique vaste et complexe, traverse donc des milieux variés, allant de la pinède productive au cordon dunaire, ce qui lui permet d'être constitué d'une grande diversité d'habitats, tels que tourbières actives, cladiaies, milieux aquatiques oligotrophes à eutrophes, landes humides, roselières, boisements humides, dunes grises et lettes, etc. Cette grande variété permet l'accueil d'une faune et d'une flore particulièrement riches. L'étang et ses milieux annexes constituent notamment un site majeur pour la reproduction et l'hivernage de nombreux oiseaux, ainsi qu'une halte migratoire importante puisque situées sur l'une des principaux axes migratoires de France. Dans les années 2000, cette ZNIEFF accueillait la principale population de visons d'Europe de France. Malheureusement les effectifs ont fortement régressé et aucun individu n'a plus été capturé

depuis 2005. Le devenir de cette population devra donc être suivi avec attention, ainsi que la colonisation de la ZNIEFF par le vison d'Amérique. Au niveau floristique, différentes espèces rares semblent avoir disparu, parfois du fait des activités humaines (Aldrovanda vesiculosa), d'autres fois du fait des évolutions naturelles comme l'eutrophisation progressive des milieux aquatiques (littorelle). La zone reste fragile et vulnérable car fortement fréquenté par l'homme : activités touristiques sur l'étang de Léon et le courant d'Huchet, sylviculture en périphérie, notamment sur les landes humides et les zones tourbeuses.

(Extraction de l'INPN, 30/01/2023).

### 3.2 DONNEES DE L'OBSERVATOIRE FAUNA (OBSERVATOIRE DE LA FAUNE SAUVAGE DE NOUVELLE-AQUITAINE)

Une demande d'extraction de données naturalistes a été réalisée auprès de l'observatoire FAUNA au sein d'une aire de 2 km autour de l'aire d'étude immédiate, le 24/01/2023. L'extraction des données a été réalisée le 25/01/2023. Les espèces à statut réglementaire et/ou patrimoniales sont présentées en annexe. La carte suivante présente la localisation de ces données au sein de l'aire d'étude éloignée. Concernant l'avifaune et par souci de visibilité, seules les espèces patrimoniales sont indiquées sur la carte.

### 3.3 DONNEES DE L'OBSERVATOIRE DE LA BIODIVERSITE VEGETALE DE NOUVELLE AQUITAINE (OBVNA)

Une demande d'extraction de données naturalistes a été réalisée auprès de l'OBVNA au sein d'une aire de 2 km autour de l'aire d'étude immédiate, le 24/01/2023. L'extraction des données a été réalisée le 03/02/2023. Les espèces à statut réglementaire et/ou patrimoniales sont présentées en annexe. La carte suivante présente la localisation de ces données au sein de l'aire d'étude éloignée.

#### Synthèse des SINP

16 espèces faunistiques et 6 espèces floristiques protégées et/ou patrimoniales ont été relevées dans l'aire d'étude éloignée. Aucune de ces espèces n'a été observée au sein de l'aire d'étude rapprochée.

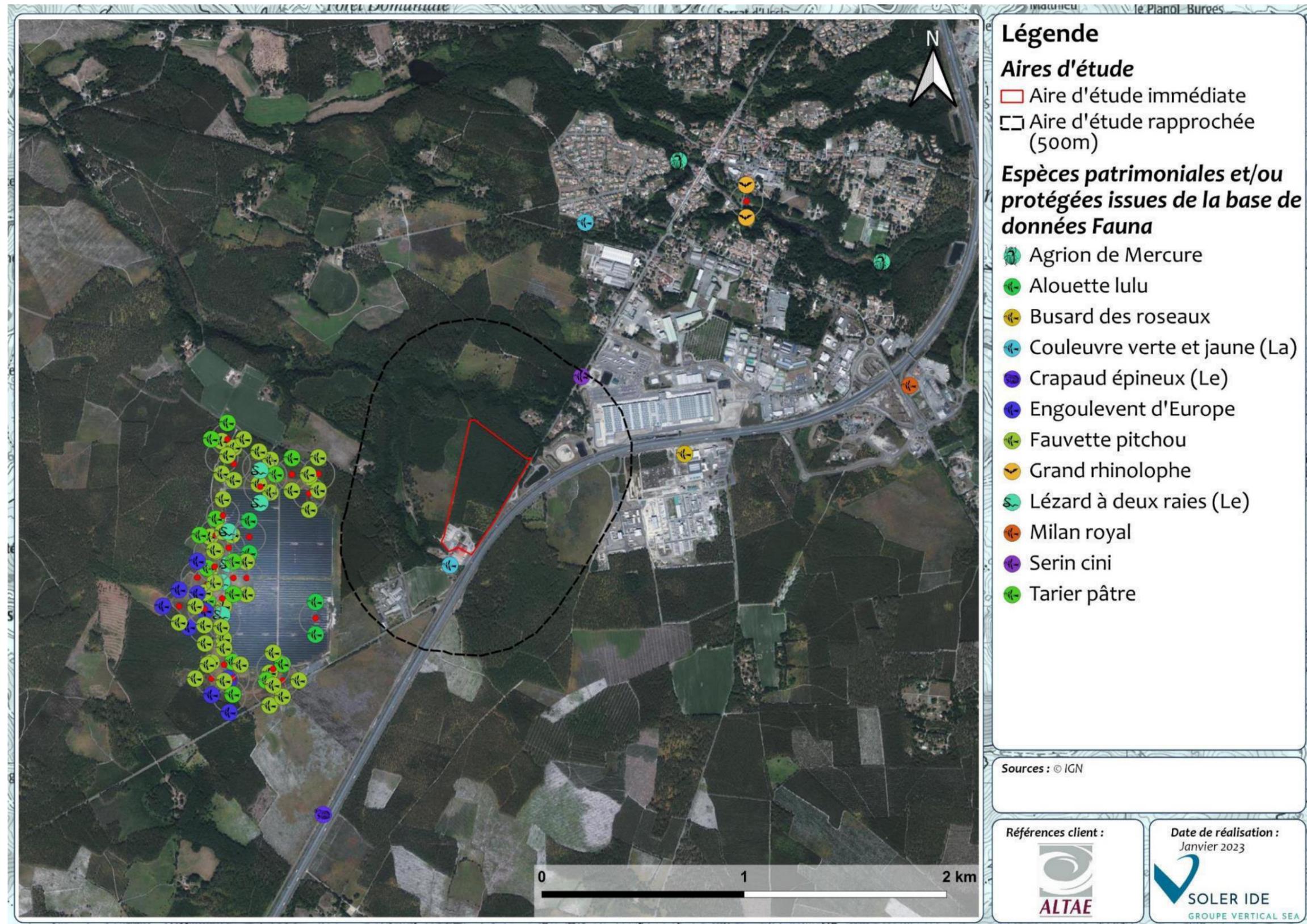


Figure 8 : Géolocalisation des espèces protégées et /ou patrimoniales faunistiques recensées dans la base de données FAUNA

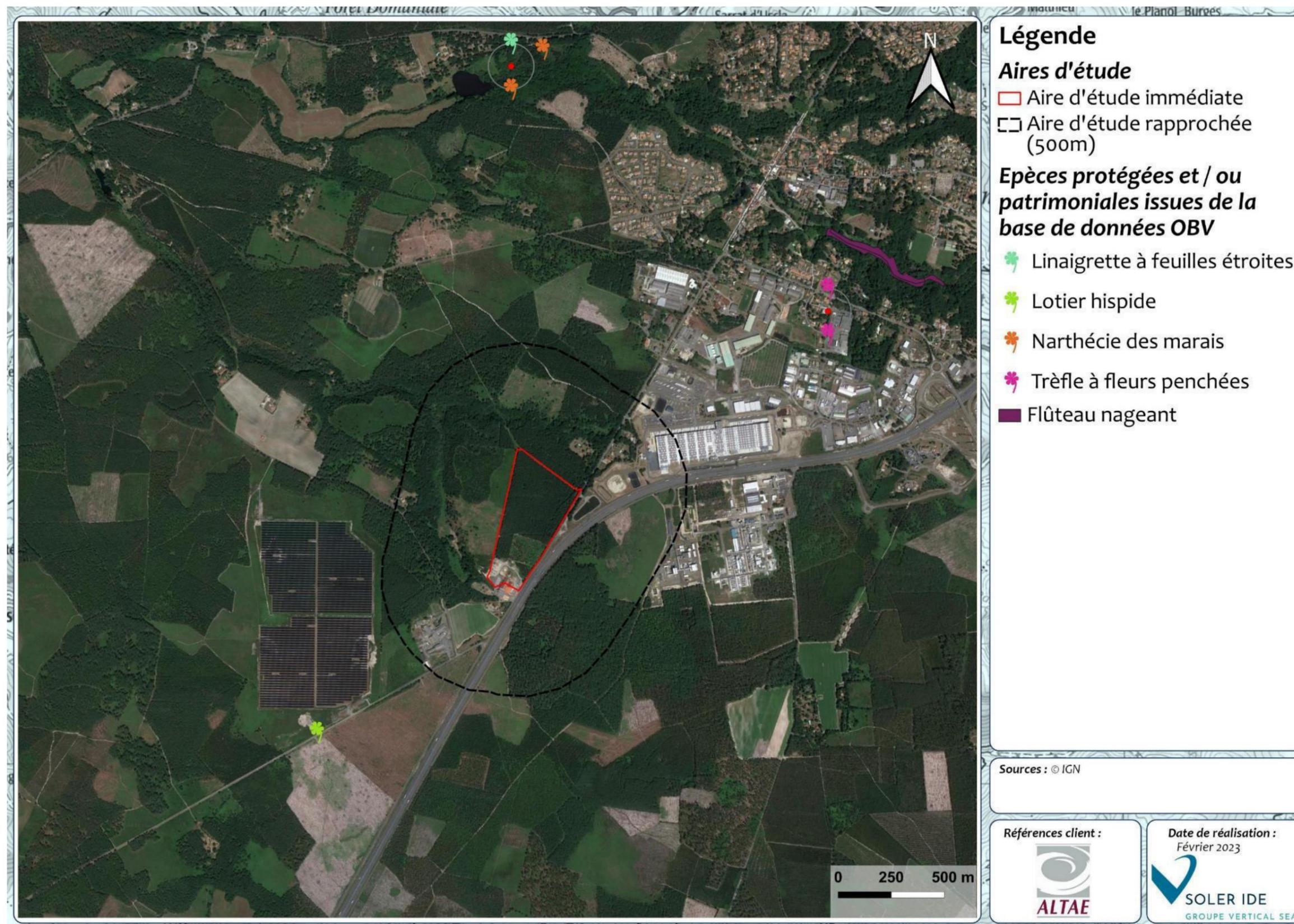


Figure 9 : Géolocalisation des espèces protégées et /ou patrimoniales floristiques recensées dans la base de données de l'OBVNA

## 4 HABITATS NATURELS ET FLORE DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

### 4.1 DESCRIPTION DES HABITATS NATURELS

Le site d'étude est marqué par les milieux fermés qui sont dominés par les plantations de Pin maritime. Quelques arbres à feuilles caduques, essentiellement des chênes, viennent diversifier ce boisement. Nous distinguons deux classes d'âge dans les peuplements de pins. Une parcelle au sud-est du site est relativement jeune avec des arbres qui avoisinent les 5 à 10 mètres de haut, des fourrés denses d'Ajonc d'Europe sont associés aux jeunes pins. Le reste du boisement de Pin maritime a plus de 20 ans et dépasse les 10 mètres de hauteur.

En périphérie des boisements des formations à Ajonc d'Europe parfois associés aux ronciers prennent place.

Enfin, l'extrême sud du site est occupé par un site industriel en activité.

Le tableau ci-dessous reprend en détail l'ensemble des habitats naturels identifiés au droit du projet, avec leur dénomination selon la nomenclature « EUNIS » et leur statut de protection selon la directive européenne « Habitat » 97/62/CE. La figure en page suivante présente la cartographie des habitats naturels au sein de l'aire d'étude immédiate.

Tableau 4 : Liste des habitats naturels et artificiels identifiés au sein de l'aire d'étude immédiate

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Inscrit à la directive « Habitat »	Surface m <sup>2</sup> / Distance m	Descriptif	Etat de conservation	Photo
<b>Milieux à strate arbustive dominante</b>						
Fourrés à <i>Ulex europaeus</i>	F3.15	Non	4 479m <sup>2</sup>	<p>Une formation d'Ajonc d'Europe prend place en périphérie ouest du site. Par le passé ce site était une plantation de Pin maritime qui a été coupée entre 2000 et 2005. Les ajoncs, bien développés, dépassent les 2 mètres de haut.</p> <p>Quelques autres espèces sont identifiées sporadiquement : Pin maritime, Bruyère à balais, Callune, Canche et quelques rares pieds de Molinie. Ces espèces démontrent une transition d'une lande mésophile ouverte vers une formation à <i>Ulex europaeus</i>, qui est la dernière étape avant une fermeture complète du milieu par les ligneux.</p>	<p>Moyen</p> <p>Milieux de transition résultant d'une perturbation écologique forte. Diversité d'espèce en cours de réduction à cause de la fermeture provoquée par les ajoncs.</p>	

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Inscrit à la directive « Habitat »	Surface m <sup>2</sup> / Distance m	Descriptif	Etat de conservation	Photo
Fourrés à <i>Ulex europaeus</i> X Ronciers	F3.15 X F3.131	Non	2031m <sup>2</sup>	Des ronces et de l' Ajonc d'Europe s'associent pour former une végétation dense. Les ronces et les ajoncs sont des taxons opportunistes qui apprécient les zones de pleine lumière avec peu de compétition (coupes forestières, friches, etc.). Ce sont généralement des étapes de transition entre milieux ouverts et fermés.	Moyen  Milieux de transition résultant d'une perturbation écologique forte.	
Fourrés à <i>Ulex europaeus</i> X Pinèdes (jeunes) de <i>Pinus pinaster</i> ssp. <i>atlantica</i>	F3.15 X G3.71	Non	17 519 m <sup>2</sup>	Une Pinède est apparue entre 2000 et 2006. Il est possible (sans pouvoir l'affirmer) que cette formation soit une reprise spontanée de végétation issue de la banque de graine de Pins maritimes. Les ajoncs sont très représentés et occupent toute la strate basse.	Moyen  Faible diversité d'espèces, milieux semi-naturel.	

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Inscrit à la directive « Habitat »	Surface m <sup>2</sup> / Distance m	Descriptif	Etat de conservation	Photo
Ronciers	F3.131	Non	327m <sup>2</sup>	A proximité du site industriel un roncier prend place.	Moyen Clairsemés par les ajoncs et les ouvertures.	
<b>Milieux à strate arborescente dominante</b>						
Boisements acidophiles dominés par Quercus X Chênaies à Quercus suber	G1.8 X G2.11	Non	3 345 m <sup>2</sup>	<p>Une bande linéaire d'environ 150 mètres de long et d'une vingtaine de mètres de largeur est occupée par des chênes au nord-est du site.</p> <p>Le Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>) est le plus représenté, suivi du Chêne liège (<i>Quercus suber</i>) et du Chêne tauzin (<i>Quercus pyrenaica</i>). Nous notons également la présence de quelques Chênes rouges d'Amérique (<i>Quercus rubra</i>).</p> <p>Les arbres sont matures (reproduction) mais encore jeune (diamètre et hauteur modérés).</p>	Moyen Arbres mûres Présence d'une EEE ( <i>Quercus rubra</i> ).	

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Inscrit à la directive « Habitat »	Surface m <sup>2</sup> / Distance m	Descriptif	Etat de conservation	Photo
Chênaies à <i>Quercus suber</i>	G2.11	Non	2148 m <sup>2</sup>	Sur environ 250 mètres linéaires, le long de la Route de Bayonne, une bande étroite de Chênes lièges prend place.	Dégradé Habitat résultant d'une ancienne plantation linéaire étroite. La route borde l'habitat et réduit sa qualité écologique.	
Pinèdes de <i>Pinus pinaster</i> ssp. <i>atlantica</i> X Formations à <i>Pteridium aquilinum</i>	G3.71 X E5.3	Non	79 576 m <sup>2</sup>	Une pinède de plus de 20 ans prend place sur plus de 75% du site. Cette pinède est faible en espèces végétales. La Fougère aigle occupe la strate herbacée.	Dégradé Monoculture intensive.	

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Inscrit à la directive « Habitat »	Surface m <sup>2</sup> / Distance m	Descriptif	Etat de conservation	Photo
Pinèdes de Pinus pinaster ssp. atlantica et à Quercus suber aquitaniennes	G3.712	Non	1245 m <sup>2</sup>	En périphérie du boisement de chênes un milieu de transition entre la chênaie et la pinède apparaît. Des Chênes lièges et des Pins maritimes s'associent.	Moyen  Les Chênes lièges sont encore assez jeunes et peu abondants.	
<b>Milieux à dominante artificielle</b>						
Sites industriels et commerciaux en activité des zones urbaines et périphériques	J1.4	Non	14 754 m <sup>2</sup>	Un site d'activité est présent à l'extrême sud du site.	Dégradé  Milieux anthropique artificiel.	

Intitulé de l'habitat	Code EUNIS	Inscrit à la directive « Habitat »	Surface m <sup>2</sup> / Distance m	Descriptif	Etat de conservation	Photo
Sentiers	H5.61	Non	1400m linéaires	Des sentiers non imperméabilisés traversent le site et permettent aux usagers d'accéder (à pied ou en voiture) aux boisements.	Dégradé Milieux anthropique.	
Terre mises à nu	I1.51	Non	1065m <sup>2</sup>	Au nord du site industriel entre les ronciers une zone où la végétation est absente à sporadique apparait. C'est certainement une zone maintenue ouverte par fauche pour permettre l'accès aux boisements.	Dégradé Milieux anthropique.	

#### Synthèse

Les habitats observés sont des habitats issus des activités humaines (site industriel, pinèdes plantées, espaces de coupes forestières occupés par des ajoncs, ...). La diversité d'espèce végétale est relativement faible. Enfin, aucun milieu n'est inscrit à la directive « Habitats ». Il faut également préciser qu'aucun milieu aquatique n'a été observé au sein de l'aire d'étude immédiate.

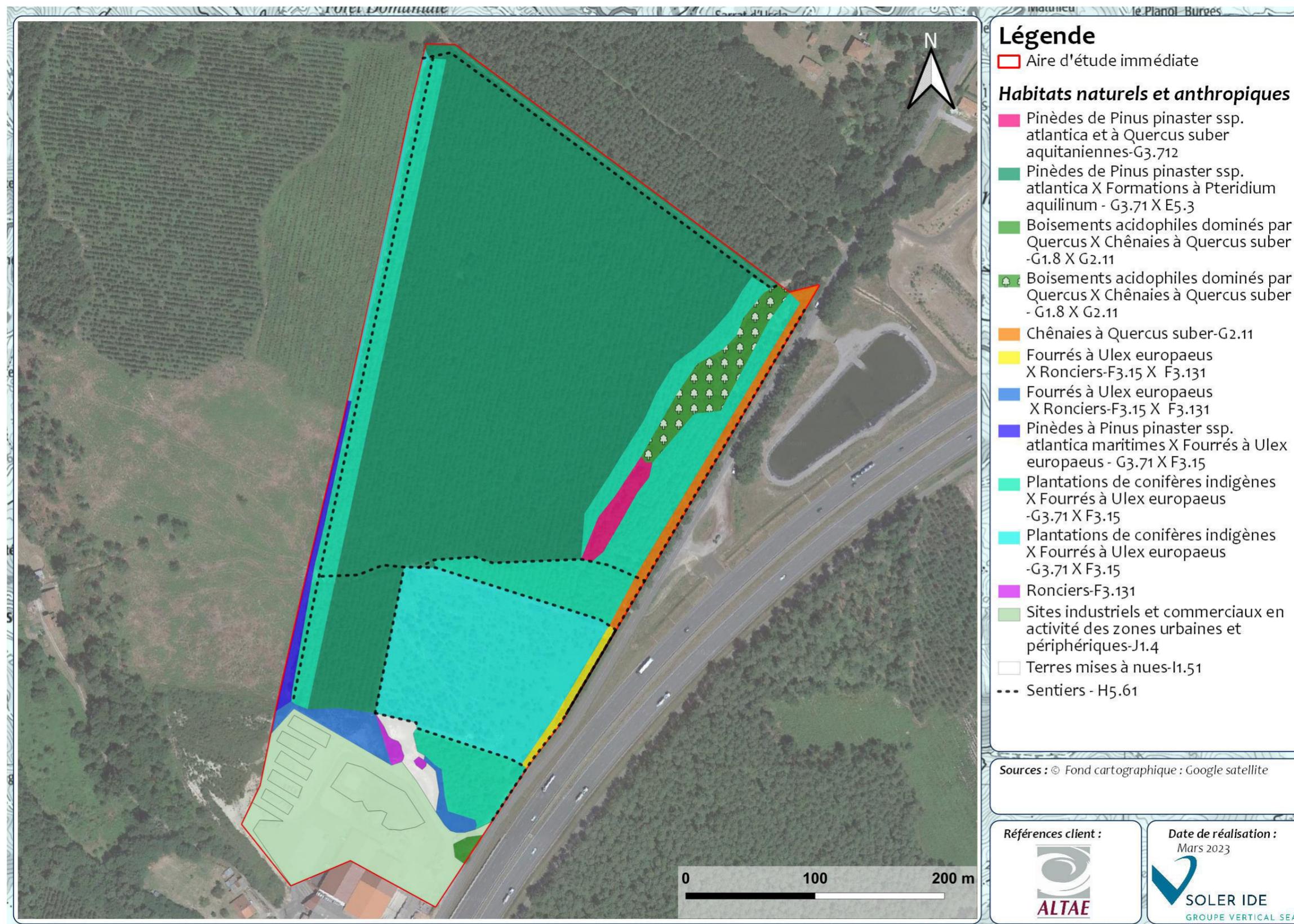


Figure 10 : Cartographie des habitats naturels au sein de l'aire d'étude immédiate

## 4.2 FLORE DE L'AIRES D'ETUDE IMMEDIATE

### 4.2.1 ESPECES RECENSEES

Au cours des investigations de terrain, un total de 21 espèces ont été identifiées. Lors de ces inventaires aucune espèce végétale protégée ou patrimoniale n'a été inventoriées. Par ailleurs, 3 plantes exotiques envahissantes (PEE) ont été observées. Il convient cependant de rappeler qu'un seul passage de terrain a été réalisé et durant une période qui est peu favorable à l'observation de la flore.

Le tableau suivant présente la liste des espèces végétales inventoriées sur l'aire d'étude immédiate.

Tableau 5 : Liste des espèces floristiques recensées au droit de l'aire d'étude immédiate

Espèces		Statut de protection			Statut de conservation		Enjeu de patrimonialité
Nom scientifique	Nom commun	National	Régional	Dept.	National	Régional	
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Calluna vulgaris</i>	Callune				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Cardamine hirsuta</i>	Cardamine hérissée				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Erica scoparia</i>	Bruyère à balais				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Frangula alnus</i>	Bourdaie				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Geranium rotundifolium</i>	Géranium à feuilles rondes				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Lonicera periclymenum</i>	Chèvrefeuille des bois				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Molinia caerulea</i>	Molinie bleue				LC		Très faible
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle				NA		Nul
<i>Pinus pinaster</i>	Pin maritime				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantain lancéolé				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Pteridium aquilinum</i>	Fougère aigle				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Quercus pyrenaica</i>	Chêne tauzin				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Quercus rubra</i>	Chêne rouge d'Amérique				NA		Nul
<i>Quercus suber</i>	Chêne liège				LC	LC (Aquitaine)	Très faible
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier				NA		Nul
<i>Rubus fruticosus</i>	Ronce commune				LC		Très faible
<i>Ulex europaeus</i>	Ajonc d'Europe				LC	LC (Aquitaine)	Très faible

### 4.2.2 ESPECES PROTEGEES ET ESPECES PATRIMONIALES POTENTIELLES

Concernant les espèces protégées et/ou patrimoniales identifiées dans la bibliographie, le tableau suivant présente leur enjeu de patrimonialité.

Tableau 6 : Liste des espèces floristiques protégées et/ou patrimoniales potentielles

Espèces		Statut de protection			Statut de conservation		Enjeu de patrimonialité
Nom scientifique	Nom commun	National	Régional	Dept.	National	Régional	
<i>Astragalus baionensis</i>	Astragale de Bayonne	Article 1			LC	LC (Aquitaine)	Faible
<i>Lotus hispidus</i>	Lotier hispide		Aquitaine Article 1		LC	LC (Aquitaine)	Faible
<i>Trifolium cernuum</i>	Trèfle à fleurs penchées	Article 1			LC	NT (Aquitaine)	Modéré
<i>Silene conica</i>	Silène conique		Aquitaine Article 1		LC	LC (Aquitaine)	Faible
<i>Silene portensis</i>	Silène de Porto		Aquitaine Article 1		LC	VU (Aquitaine)	Fort

### 4.2.3 HIERARCHISATION DES ESPECES PROTEGEES ET/OU PATRIMONIALES RECENSEES OU POTENTIELLES

Le tableau suivant hiérarchise les enjeux pressentis des espèces végétales protégées et/ou patrimoniales recensées ou potentielles sur l'aire d'étude immédiate. Toutes ces espèces apprécient les sols siliceux, et sont présentes sur la frange du littoral Atlantique. Ce sont des espèces pionnières qui affectionnent les zones sableuses à nu ou avec un couvert végétal réduit (pelouses, milieux dunaires, milieux anthropiques, etc.). Une espèce, la Silène de Porto présente un enjeu local modéré.

La potentialité de présence de ces espèces ne pourra être confirmée ou informée qu'après les campagnes de relevés printanniers.

Tableau 7 : Hiérarchisation des espèces floristiques protégées et/ou patrimoniales recensées ou potentielles sur l'aire d'étude immédiate

Espèces		Présence	Enjeu de patrimonialité	Utilisation du site		Enjeu lié à la disponibilité de l'habitat	Enjeu fonctionnalité	Enjeu local
Nom scientifique	Nom commun			Habitats concernés	Intérêt			
<i>Astragalus baionensis</i>	Astragale de Bayonne	Potentielle	Faible	Lisières du site industriel et zones de terre à nu	Faible	Modéré	Faible	Faible
<i>Lotus hispidus</i>	Lotier hispide	Potentielle	Faible	Lisières du site industriel et zones de terre à nu	Modéré	Faible	Faible	Faible
<i>Trifolium cernuum</i>	Trèfle à fleurs penchées	Potentielle	Modéré	Lisières du site industriel et zones de terre à nu	Modéré	Faible	Faible	Faible
<i>Silen conica</i>	Silène conique	Potentielle	Faible	Lisières du site industriel et zones de terre à nu	Modéré	Faible	Faible	Faible
<i>Silene portensis</i>	Silène de Porto	Potentielle	Fort	Lisières du site industriel et zones de terre à nu	Modéré	Faible	Faible	Modéré

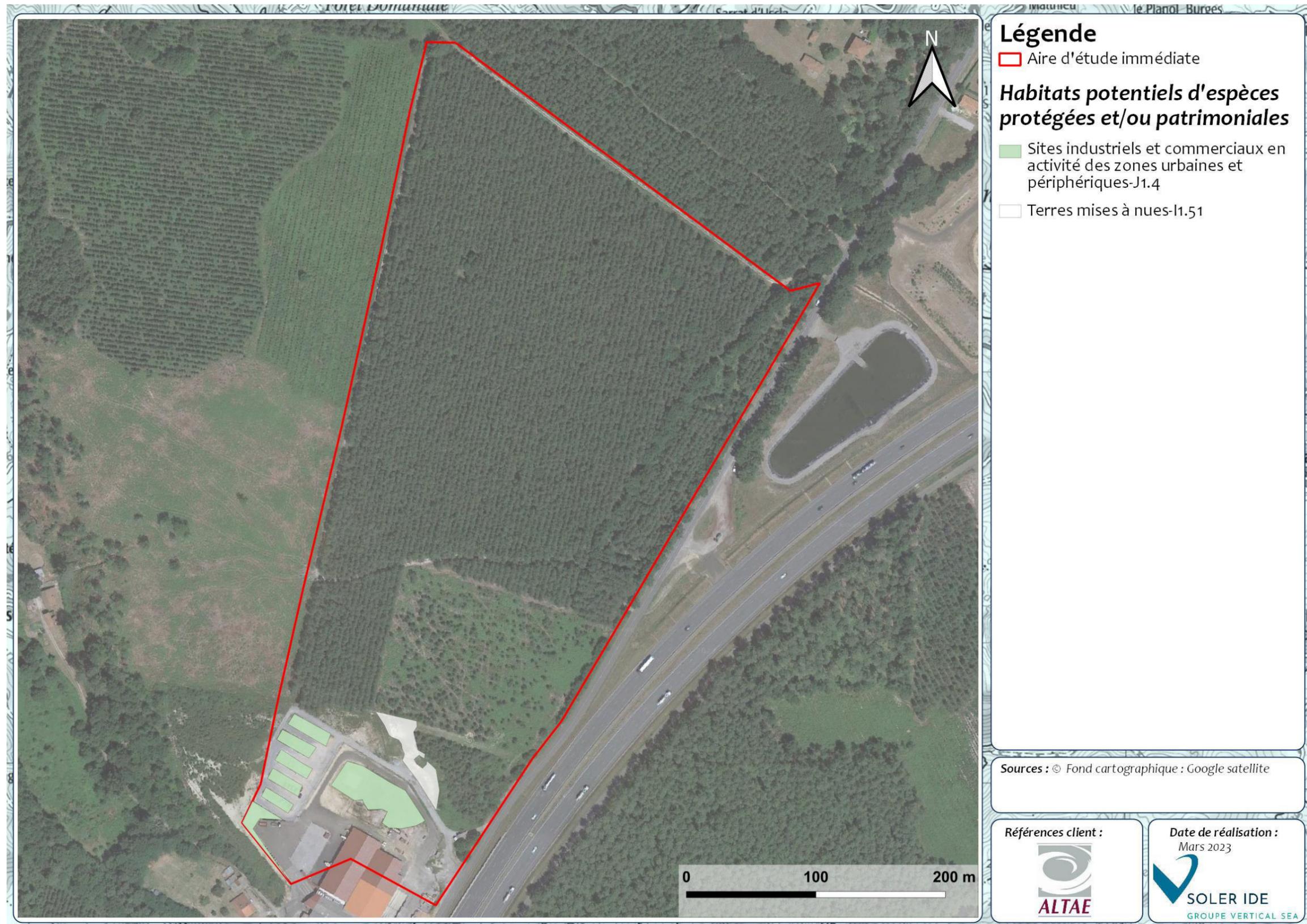


Figure 11 : Habitats naturels favorables aux espèces floristiques protégées avérées ou potentielles sur l'aire d'étude immédiate

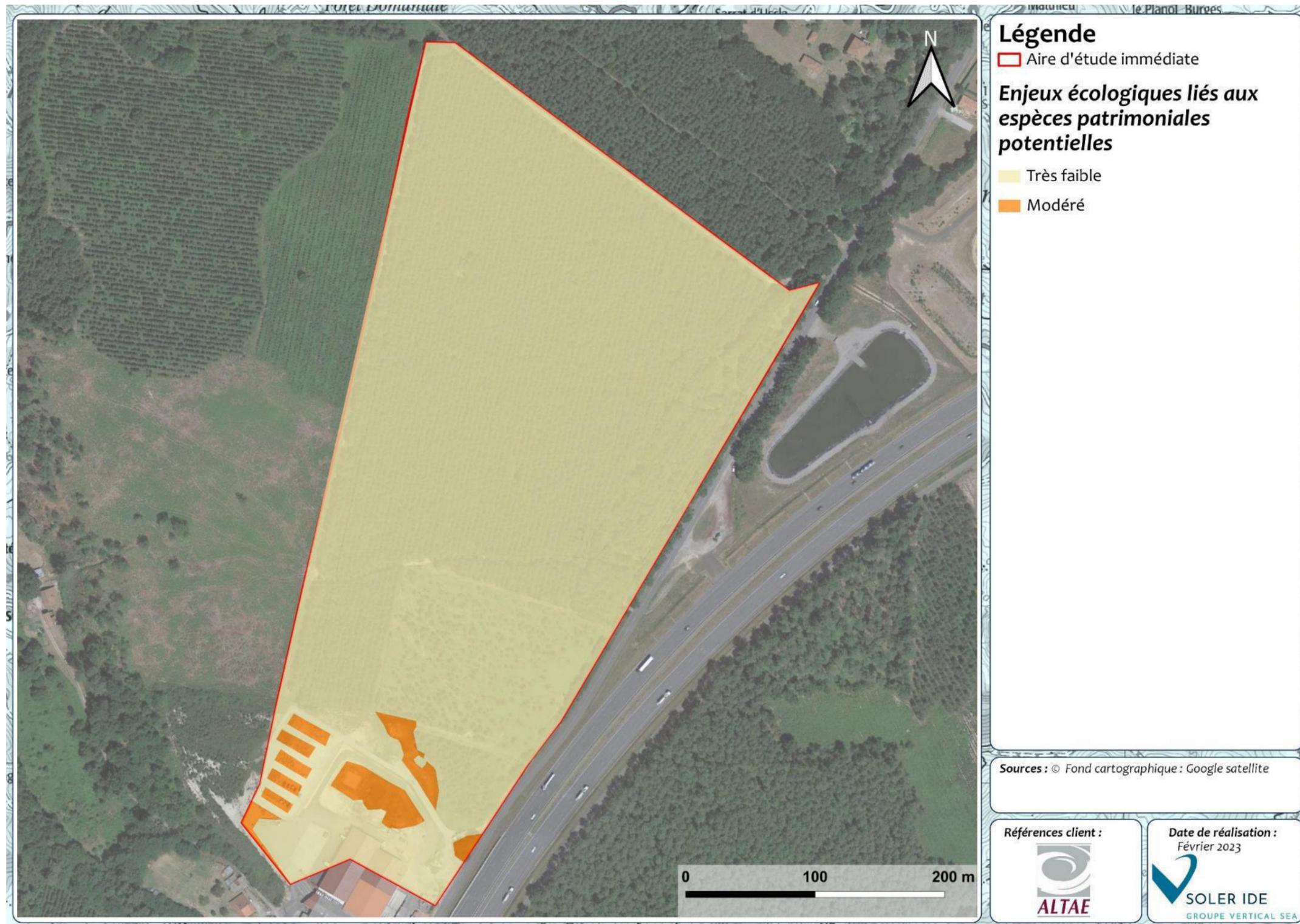


Figure 12 : Enjeux pressentis liés aux espèces floristiques protégées et/ou patrimoniales sur l'aire d'étude immédiate

#### 4.2.4 ESPECES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

L'ancienne région Aquitaine possède une liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (EEE) qui date de 2016. Celle-ci sépare les EEE selon trois catégories :

- Les PEE avérées : ce sont les taxons présentant un comportement envahissant avéré au sein des milieux naturels et semi-naturels et ayant un impact moyen à fort sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes.
- Les PEE potentielles : cela concerne les taxons colonisant principalement les habitats perturbés et artificialisés (cultures, friches, ...). Ces taxons peuvent parfois être trouvés au sein de milieux naturels mais sans former pour le moment de population envahissante.
- Les PEE émergentes : ces taxons correspondent à des espèces introduites récemment et développant un caractère envahissant dans les territoires proches.

Trois espèces exotiques envahissantes ont été recensées sur la zone d'étude. Le Chêne rouge d'Amérique est une essence utilisée en sylviculture, les individus sont généralement issus de plantations. L'Onagre est elle aussi originaire d'Amérique du Nord. Cette espèce affectionne les zones découvertes avec peu de couvert herbacée (friches, cultures, etc). Le Robinier, d'Amérique..., est une plante très envahissante avec une croissance rapide qui concurrence les essences autochtones.

Le tableau suivant présente ces espèces. La carte en page suivante présente les habitats colonisés par les espèces floristiques exotiques envahissantes.

Tableau 8 : Liste des espèces floristiques exotiques envahissantes

Espèces		Habitats colonisés	Hiérarchie	Colonisation des espèces
Nom Scientifique	Nom commun			
<i>Oenothera biennis</i>	Onagre bisannuelle	Sites industriels Terre à nu	PEE Potentielle	Moins de 5 pieds identifiés
<i>Quercus robur</i>	Chêne rouge d'Amérique	Boisements acidophiles dominés par Quercus X Chênaies à Quercus suber	PEE Potentielle	Quelques individus matures dispersés
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier	Formation de Robinia	PPE Avérée	Nombreux individus en formation linéaire

#### Synthèse

Aucun habitat n'est inscrit à la directive Habitat.

Aucune espèce protégée n'a été observée, mais 5 espèces protégées sont potentielles ; l'Astragale de Bayonne, le Trèfle à fleurs penchées, le Lotier hispide et la Silène conique présentent un enjeu local faible. La Silène de Porto présente un enjeu local modéré.

Enfin, trois EEE ont été observés sur le site dont une, le Robinier, présente un caractère particulièrement invasif.

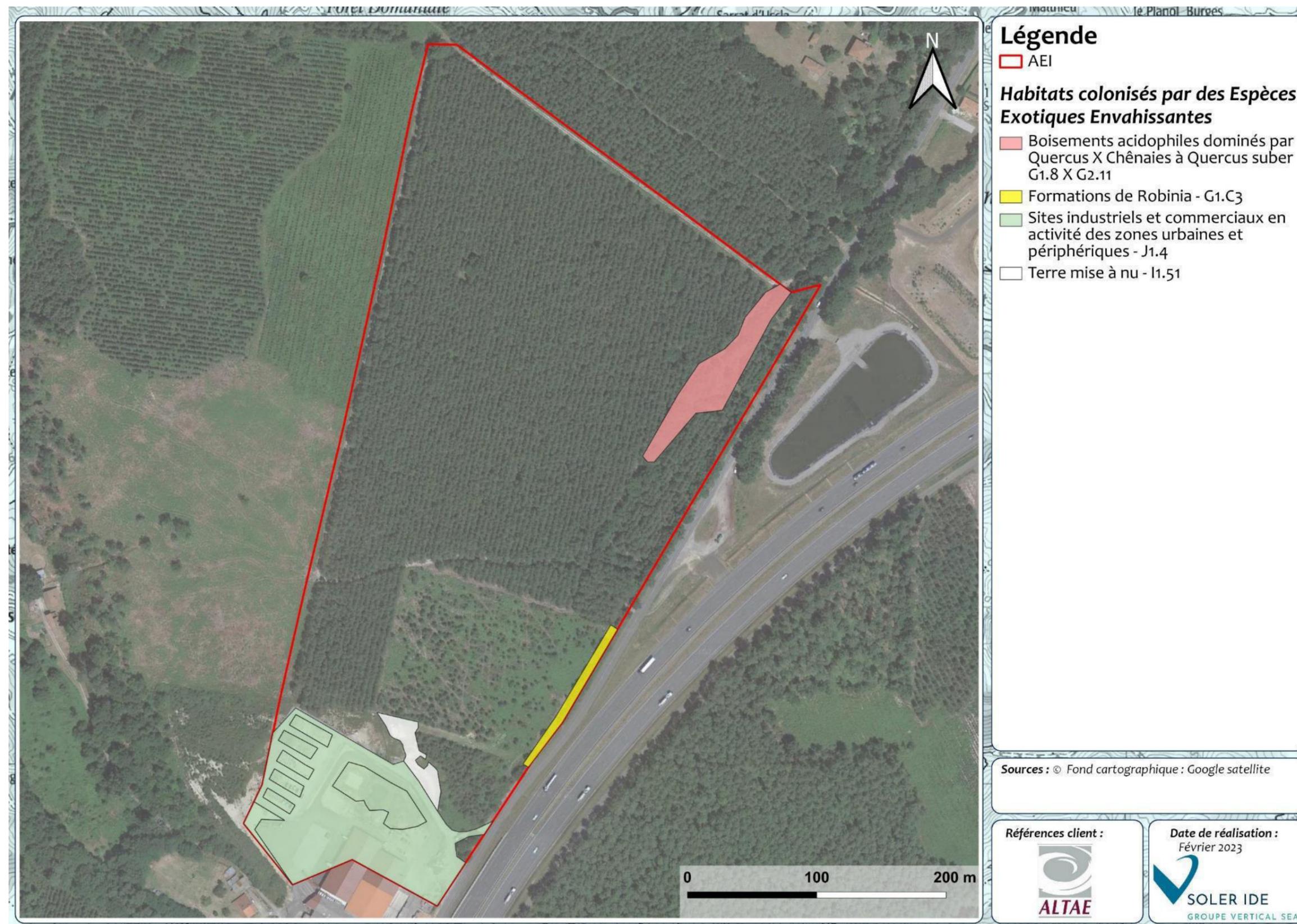


Figure 13 : Cartographie des habitats colonisés par les espèces floristiques exotiques envahissantes sur l'aire d'étude immédiate

## 5 FAUNE DE L'AIRE D'ETUDE IMMEDIATE

### 5.1 LES INVERTEBRES

#### 5.1.1 ESPECES RECENSEES

La campagne de prospection ayant été réalisée hors période favorable aux invertébrés, aucun individu n'a été contacté.

Ce paragraphe sera mis à jours lors des prochaines campagnes.

#### 5.1.2 ESPECES POTENTIELLES

Aucune des espèces à statut règlementaire ou patrimoniale, présente dans la bibliographie , n'est potentielle sur site du fait de l'absence d'habitat favorable pour ces espèces.

#### 5.1.3 SYNTHESE SUR LES ESPECES A STATUT REGLEMENTAIRE ET/OU PATRIMONIALES RECENSEES ET POTENTIELLES

La campagne de prospection ayant été réalisée hors période favorable aux invertébrés, aucun individu n'a été contacté.

Ce paragraphe sera mis à jours lors des prochaines campagnes.

#### Synthèse

Aucune des espèces à statut règlementaire ou patrimoniale, présente dans la bibliographie , n'est potentielle sur site du fait de l'absence d'habitat favorable pour ces espèces.

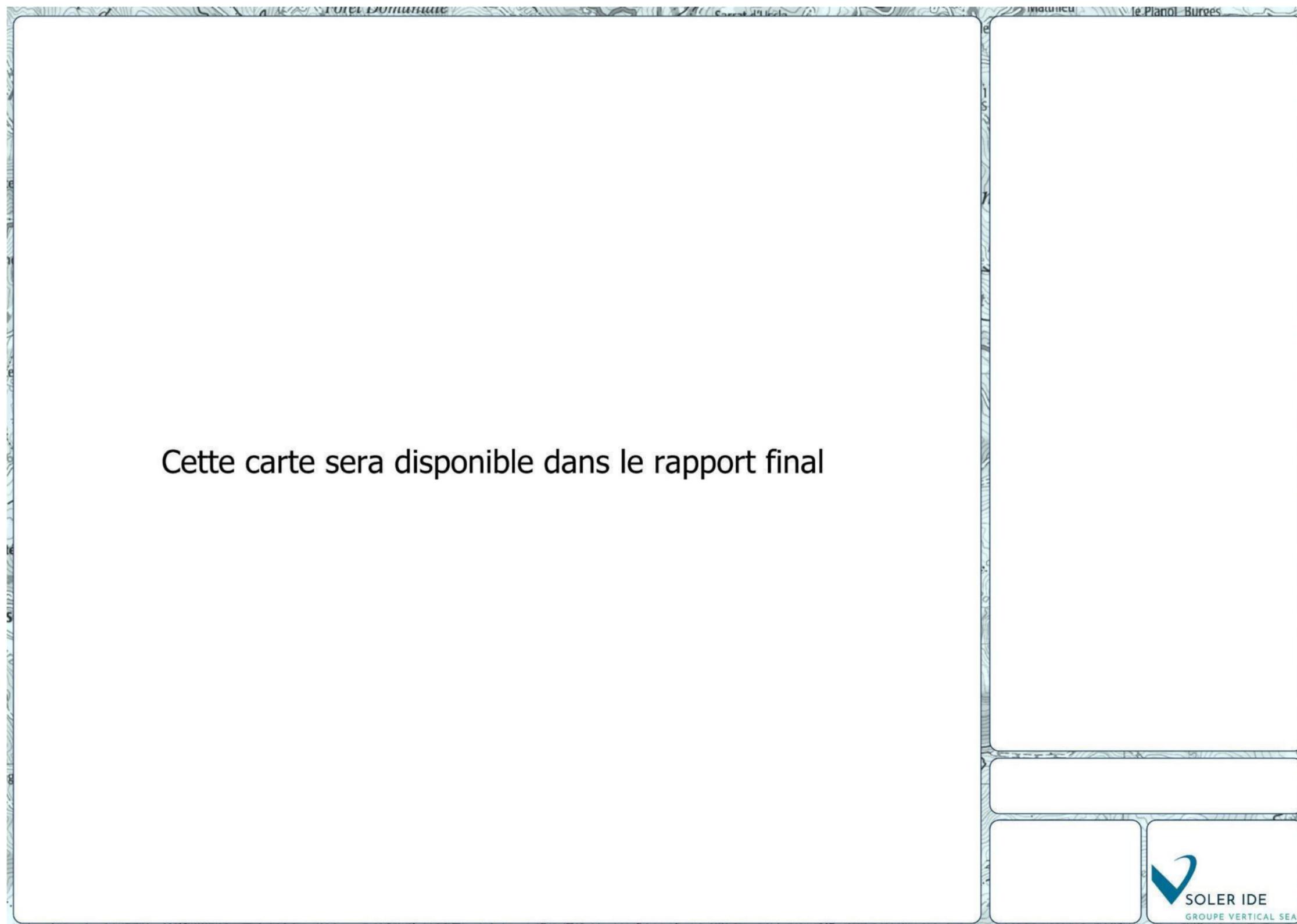


Figure 14 : Habitats favorables aux invertébrés patrimoniaux et/ou protégés

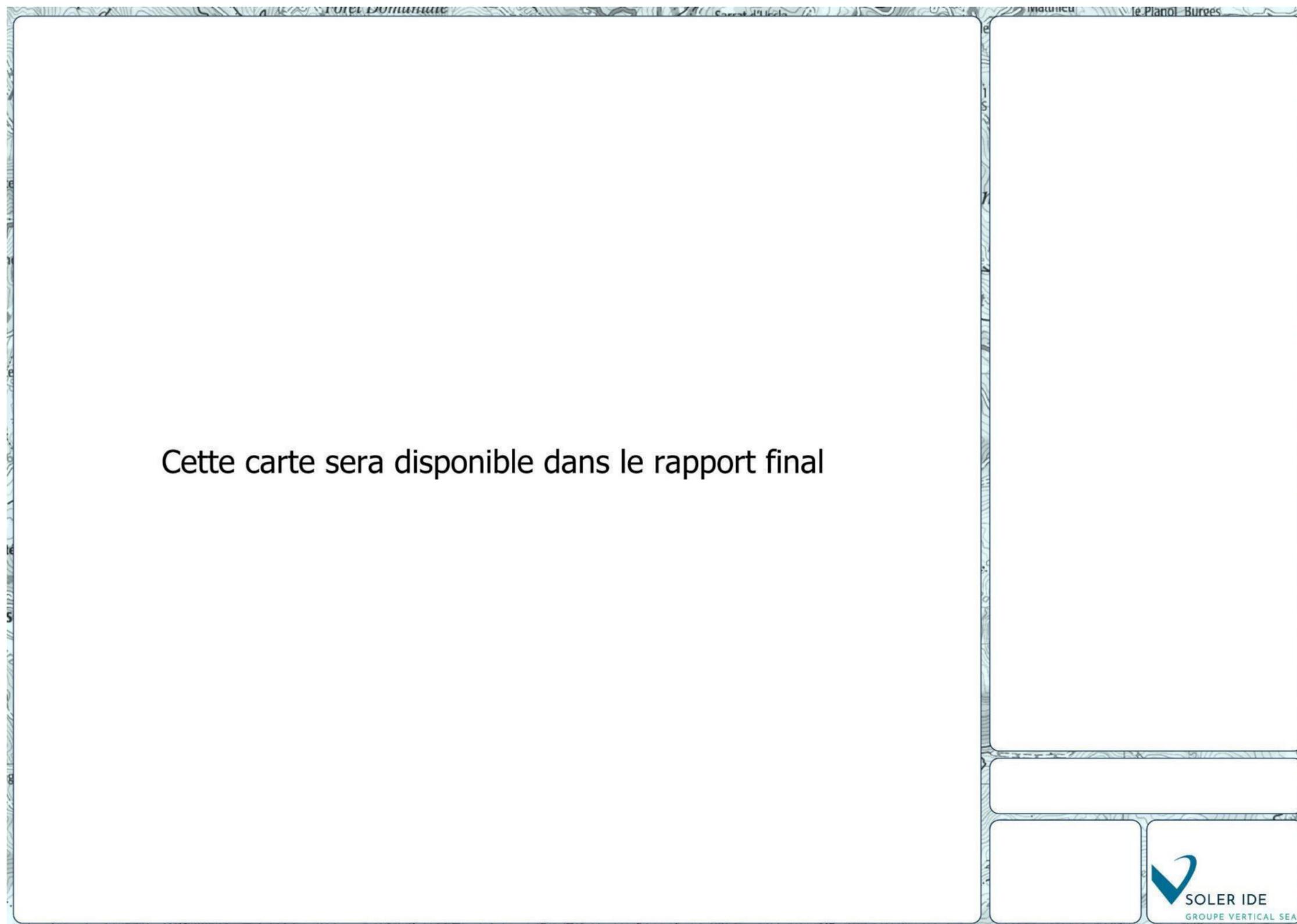


Figure 15 : Enjeux liés aux habitats favorables pour les invertébrés

## 5.2 LES AMPHIBIENS

### 5.2.1 GENERALITES

La plupart des amphibiens ont un cycle de vie bi-phasique qui nécessite deux types d'habitats distincts pour assurer leur survie :

- Un habitat aquatique pour la reproduction et le développement larvaire, le plus souvent lentique (eau stagnante ou faiblement courante) comme les mares, ornières, lacs et ruisseaux lents.
- Un habitat terrestre pour la vie des adultes et l'hibernation, essentiellement les zones avec des abris (broussailles, lisières de boisements, bosquets).

Ces deux types d'habitat sont essentiels au cycle de vie des amphibiens mais l'enjeu attribué aux habitats terrestre est moindre car les amphibiens sont davantage sélectifs quant à leurs habitats de reproduction aquatiques.

D'après l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et des reptiles protégés, tous les amphibiens autochtones bénéficient d'un statut de protection. Cependant, ce statut est différent selon les espèces :

- celles citées à l'article 2 bénéficient d'une protection portant sur l'individu et son habitat ;
- celles citées par l'article 3 ne bénéficient d'une protection qu'au titre de l'individu ;
- L'article 4 concernent deux espèces dont la chasse est autorisée (la Grenouille verte et la Grenouille rousse).

### 5.2.2 ESPECES RECENSEES

Aucun habitat aquatique n'est présent au sein de l'AEI. Le fossé bordant le boisement à l'Est était à sec lors de la prospection de janvier 2023.

L'habitat aquatique le plus proche est un bassin de rétention situé à 50m à l'Est. Cependant les berges sont bâchées et abruptes ce qui limite l'accès pour les amphibiens. Le bassin étant grillagé aucune prospection n'a pu être faite.

Le Ruisseau de Girons est quant à lui présent à 140m au nord l'AEI. De par sa proximité avec les boisements et fourrés de l'AEI, ces derniers pourraient être utilisés comme site de repos par les amphibiens.

### 5.2.3 ESPECES POTENTIELLES

Aucun habitat aquatique n'est présents au sein de l'AEI, ainsi aucune des espèces présentes dans la bibliographie n'est susceptible de se reproduire sur le site.

### 5.2.4 SYNTHÈSE SUR LES ESPECES PROTEGEES ET/OU PATRIMONIALES RECENSEES ET POTENTIELLES

Aucun habitat aquatique (reproduction) n'est présent au sein de l'AEI. Le bassin de rétention à l'est de l'AER n'est à priori pas favorable aux amphibiens de par sa physiologie (pente abrupte et bâchée) , le ruisseau de Girons au nord de l'AER peut, quand à lui, leur être favorable. Les boisements et les fourrés de l'AEI peuvent être des sites de repos pour les amphibiens.

#### Synthèse

Aucun habitat de reproduction n'est présents au sein de l'aire d'étude immédiate, cependant les boisements et fourrés peuvent être favorables au repos des amphibiens qui sont susceptibles d'utiliser le Ruisseau de Girons pour leurs déplacements et leur reproduction.

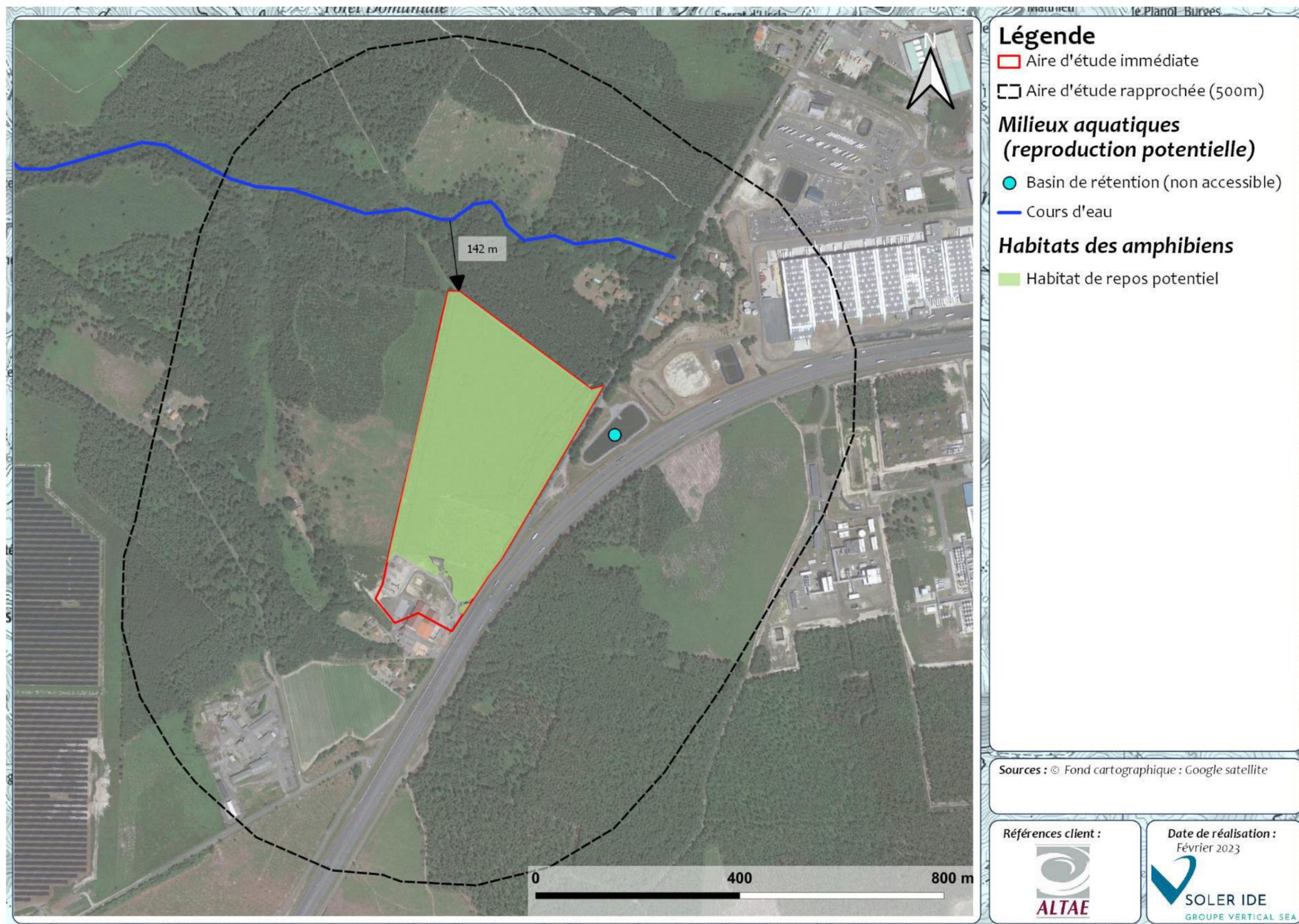


Figure 16 : Contacts et habitats potentiels de repos et de reproduction des amphibiens sur l'aire d'étude immédiate – carte provisoire

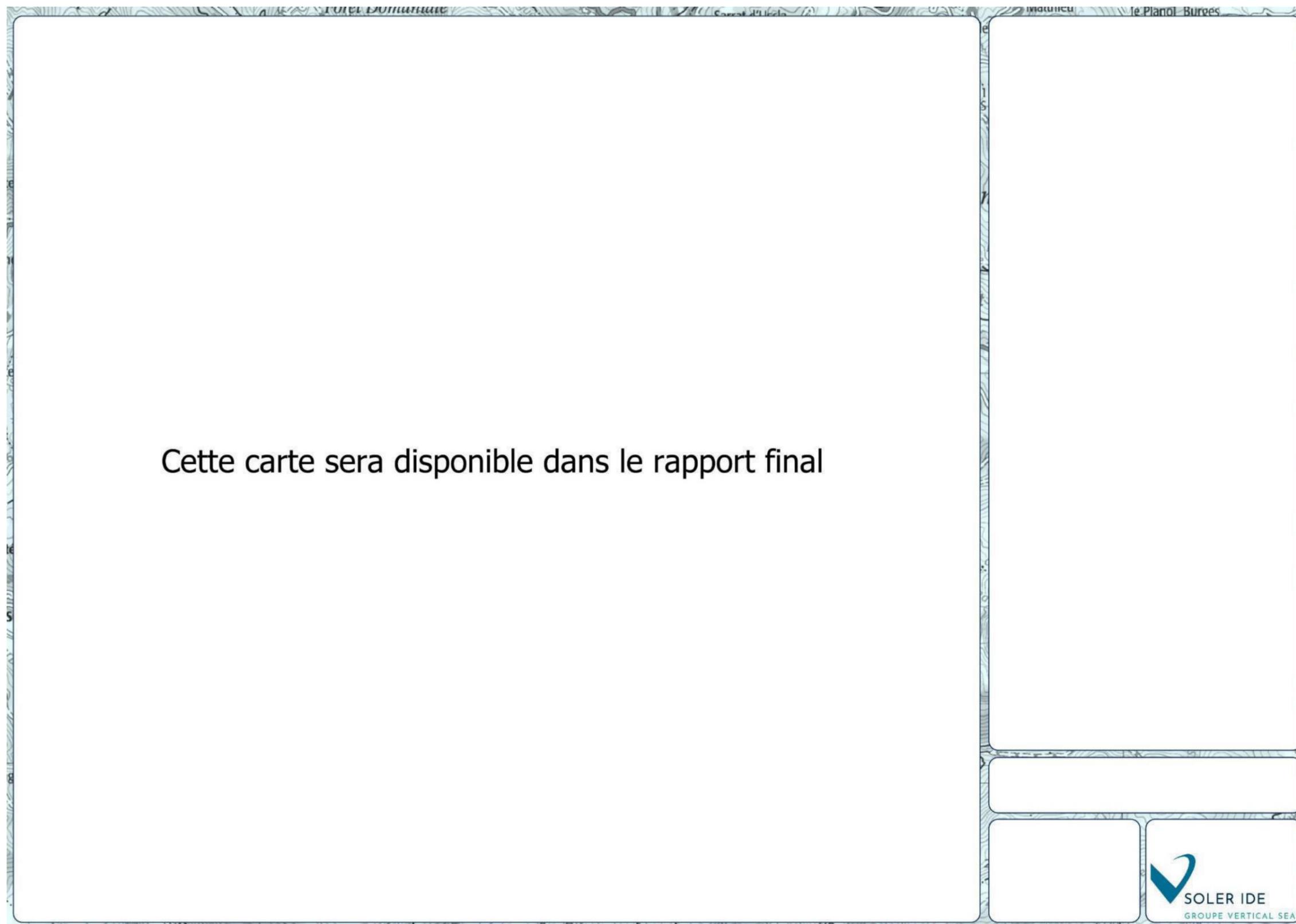


Figure 17 : Enjeux liés aux habitats de reproduction et de repos des amphibiens

## 5.3 LES REPTILES

### 5.3.1 GENERALITES

Les reptiles étant des animaux à sang froid (poïkilothermes), ils ont besoin de milieux bien exposés au soleil pour la thermorégulation, de zones de chasses ouvertes et, à proximité, d'abris (fourrés, pierriers, murets) pour se dissimuler des prédateurs. Ils ont également besoin, tout comme les amphibiens, d'habitats d'hibernation (fourrés, lisières de boisements).

D'après l'arrêté du 8 janvier 2021 fixant la liste des amphibiens et reptiles protégés, tous les reptiles autochtones bénéficient d'un statut de protection. Cependant, ce statut est différent selon les espèces :

- Celles citées à l'article 2 bénéficient d'une protection portant sur l'individu et son habitat ;
- Celles citées par l'article 3 ne bénéficient d'une protection qu'au titre de l'individu.

### 5.3.2 ESPECES RECENSEES

Aucun individu n'a été contacté lors de la prospection de janvier. Cependant elle a eu lieu hors période favorable à l'observation des reptiles (avril – juin). Des inventaires complémentaires seront réalisés à cette période.

Plusieurs habitats favorables sont présents au sein de l'AEI tel que des ronciers, des lisières ensoleillées et un tas de bois. Ils peuvent servir de zone de thermorégulation ou de reproduction pour les reptiles.



Figure 18: tas de bois et roncier favorables aux reptiles ; prises sur site

### 5.3.3 ESPECES POTENTIELLES

Parmi les espèces présentes dans la bibliographie, six sont susceptibles d'être présentes au sein de l'AEI, parmi elle :

- **L'Orvet fragile** est très présent dans les Pyrénées mais rare ou absent en Dordogne, Lot-et-Garonne, Landes et Gironde, à l'exception de quelques sites particuliers, dont l'axe Bordeaux - bassin d'Arcachon. Il affectionne tout type de milieux meubles et apprécie les humus épais, les bois morts, les tas de fumier et les éboulis rocheux. Il est considéré comme vulnérable sur la liste rouge régionale des reptiles ce qui fait qu'il a un **enjeu fort**.
- **La Coronelle gironde**, espèce très discrète elle est présente dans tous les départements de l'ex région Aquitaine. Elle affectionne les milieux généralement ouverts, chauds et secs. Considérée comme quasi menacée sur la liste rouge régionale des reptiles, son enjeu est **modéré**.

- **La Couleuvre d'Esculape**, espèce présente dans tous les départements de l'ex région Aquitaine, elle occupe préférentiellement les milieux broussailleux, les boisements, et les forêts clairsemées. Considérée comme quasi menacée sur la liste rouge régionale des reptiles, son **enjeu est modéré**.

Les espèces protégées et/ou patrimoniales potentielles relevées dans la bibliographie sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Liste des espèces de reptiles protégées et/ou patrimoniales potentielles relevées dans la bibliographie

Espèces		Statut de protection		Statut de conservation		Enjeu de patrimonialité
Nom commun	Nom scientifique	Directive habitat	Protection nationale	Liste rouge nationale	Liste rouge régionale	
Lézard à deux raies (Le)	<i>Lacerta bilineata</i>	Annexe IV	Article 2	LC	LC	Faible
Lézard des murailles (Le)	<i>Podarcis muralis</i>	Annexe IV	Article 2	LC	LC	Faible
Coronelle girondine,	<i>Coronella girondica</i>		Article 3	LC	NT	Modéré
Couleuvre d'Esculape (La)	<i>Zamenis longissimus</i>	Annexe IV	Article 2	LC	NT	Modéré
Couleuvre verte et jaune (La)	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Annexe IV	Article 2	LC	LC	Faible
Orvet fragile (L')	<i>Anguis fragilis</i>		Article 3	LC	VU	Fort

Légende : LC =préoccupation mineure, NT= quasi menacé ; VU= vulnérable.

### 5.3.4 SYNTHESE SUR LES ESPECES PROTEGEES ET/OU PATRIMONIALES RECENSEES ET POTENTIELLES

La liste des espèces protégées et/ou patrimoniales recensées ou potentielles sur l'aire d'étude immédiate est présentée dans le tableau suivant. Leur potentialité de reproduction sur le site est étudiée. Les cartes suivantes présentent les habitats favorables et l'enjeu qui est associé à chacun d'entre eux.

Tableau 10 : Hiérarchisation des enjeux pressentis des espèces de reptiles et d'amphibiens patrimoniales et/ou protégées recensées ou potentielles sur l'aire d'étude immédiate

Espèces		Présence / Nombre d'individu observé	Enjeu de patrimonialité	Utilisation du site		Enjeu lié à la disponibilité de l'habitat	Enjeu fonctionnalité	Enjeu local
Nom commun	Nom scientifique			Type d'utilisation et habitats concernés	Intérêt			
Lézard à deux raies (Le)	<i>Lacerta bilineata</i>	Potentielle	Faible	Reproduction/repos : broussailleux et buissonnants.	Fort	Faible	Modéré	Faible
Lézard des murailles (Le)	<i>Podarcis muralis</i>	Potentielle	Faible	Reproduction/repos : Tous types de milieux	Fort	Faible	Modéré	Faible
Coronelle girondine,	<i>Coronella girondica</i>	Potentielle	Modéré	Reproduction/repos : milieux ouverts chauds et secs	Modéré	Modéré	Modéré	Modéré
Couleuvre d'Esculape (La)	<i>Zamenis longissimus</i>	Potentielle	Modéré	Reproduction/repos: milieux broussailleux, les	Fort	Faible	Modéré	Modéré

Espèces		Présence / Nombre d'individu observé	Enjeu de patrimonialité	Utilisation du site		Enjeu lié à la disponibilité de l'habitat	Enjeu fonctionnalité	Enjeu local
Nom commun	Nom scientifique			Type d'utilisation et habitats concernés	Intérêt			
				boisements, et les forêts clairsemées				
Couleuvre verte et jaune (La)	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Potentielle	Faible	Reproduction/repos : milieux ouverts et secs	Modéré	Modéré	Modéré	Faible
Orvet fragile (L')	<i>Anguis fragilis</i>	Potentielle	Fort	Reproduction/repos : milieux meubles, ouverts ou fermés	Fort	Faible	Modéré	Modéré

#### Synthèse

La campagne réalisée pour ce diagnostic intermédiaire était hors période favorable aux reptiles, de ce fait une étude de potentialité a été faite sur la base des données bibliographiques.

Ainsi six espèces sont potentielles dont trois à enjeu local modéré.